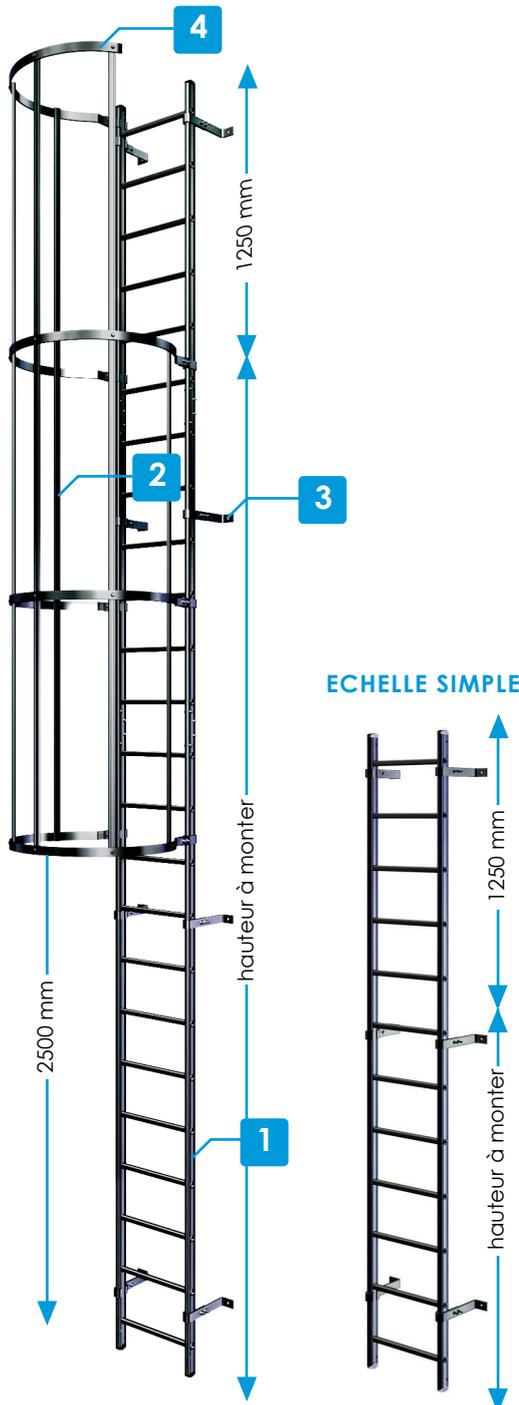


ECHELLE A CRINOLINE



1 ECHELLE

- Montants : profils oblongs de 65x25 mm espacés de 400 mm.
- Barreaux : tubes à section carrée de 25 mm antidérapants espacés de 250 mm.
- Longueurs : 250, 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm raccordées par des manchons.

2 CRINOLINE

- Arceaux : \varnothing 710 mm en profilé nervuré de 40x8 mm.
- Filants : profilé en « C » au nombre de 5 sur la circonférence avec visserie prémontée.
- Longueurs : 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm.

3 PATTES DE FIXATION

- Plat aluminium plié avec talon de 50 mm.
- Longueur : 200 mm.
- Pattes de fixation réglables de 150 à 300 mm.
- Espacement : 2000 à 2500 mm.
- Fixation par collier de serrage prémonté coulissant sur les montants d'échelle, positionnable à la hauteur voulue.

4 ARCEAU DE SORTIE LATÉRALE

- Arceaux : \varnothing 710 mm en profilé nervuré de 40x8 mm.
- Sortie : 580 mm d'ouverture latérale.

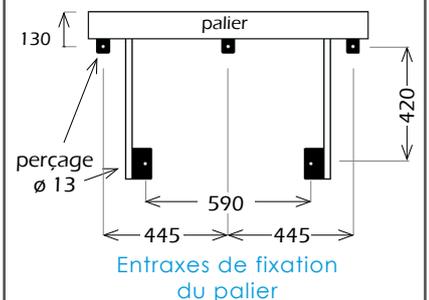
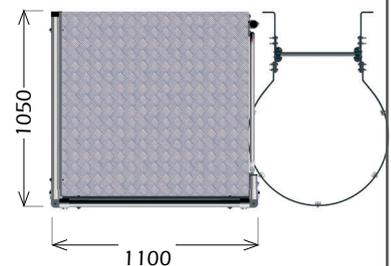
ECHELLE SIMPLE



OPTIONS



Palier de sortie latérale
avec portillon
Ref: EUKPSL-1



Réglementations et normes

Changement de volée avec palier de repos obligatoire pour une hauteur à monter supérieure à 8 mètres et une hauteur maximum de 6 mètres entre 2 paliers de repos. Dans le cas d'espace réduit, un palier escamotable se rabattant dans le dos est toléré. Les échelles ont une largeur minimum intérieure de 400 mm, l'espace entre la paroi et le devant des échelons doit être au minimum de 200 mm, cet espace peut être ramené à 150 mm au droit d'un obstacle. Crinoline de \varnothing compris entre 650 et 800 mm. La hauteur du premier arceau doit se situer entre 2200 et 3000 mm du sol. Arceau placé tous les 1500 mm au maximum.

! Les pièces conditionnées dans des cartons ou emballages plastiques doivent être entreposées à l'abri de l'humidité